

3.7 Étrangers - Immigrés

De 2004 à 2012, 200 000 **immigrés** sont entrés chaque année, en moyenne, sur le territoire français. Les entrées en France ont augmenté, de 2009 à 2012, en raison essentiellement de l'afflux d'Européens. Le profil de ces immigrés a évolué au cours de la dernière décennie. En particulier, la part des femmes a continué d'augmenter, dans la lignée d'un mouvement datant du milieu des années 1970. Celle des personnes originaires d'Europe s'est renforcée : près de la moitié des immigrés entrés en France en 2012 sont originaires du continent, contre un tiers dix ans auparavant. L'immigration d'origine européenne est majoritairement portugaise, britannique, espagnole, italienne ou allemande. Depuis 2008, malgré la hausse du niveau de diplôme, la part des immigrés déclarant occuper un emploi l'année de leur arrivée en France est stable. Elle varie toutefois fortement selon le pays d'origine. Six nouveaux migrants sur dix vivent en famille l'année de leur arrivée en France, qu'ils aient migré ensemble ou rejoint un membre de leur famille précédemment installé.

En 2011, la France compte 5,6 millions d'immigrés, soit 8,6 % de la population française ; 2,3 millions sont Français par acquisition et 3,3 millions sont de nationalité étrangère. Le nombre d'**étrangers** nés en France s'établit en 2011 à 600 000 personnes. Au total, en 2011, les 3,9 millions d'étrangers qui résident

en France représentent environ 6 % de la population. Bien que leur part ait augmenté au cours de la dernière décennie, elle reste inférieure à celle enregistrée en 1931 ou en 1982, où elle atteignait 6,5 %. En 2013, plus de 97 300 étrangers ont acquis la nationalité française, dont plus de la moitié par **naturalisation**.

Depuis le 31 décembre 2003, les ressortissants européens ne sont plus soumis à l'obligation de détenir un **titre de séjour** pour résider en France. Au 31 décembre 2012, 2,5 millions de ressortissants de pays tiers à l'Union européenne sont détenteurs d'un titre de séjour en France métropolitaine. Les titres de 10 ans ou plus représentent 70 % environ du total des titres détenus. L'immigration familiale constitue le premier motif d'admission au séjour, avec environ 47 % des titres délivrés en 2013. Deuxième motif d'admission au séjour (29 % des titres), le nombre de titres délivrés pour motif d'études progresse en 2013 (+ 4 %) après avoir fortement reculé entre 2011 et 2012 (- 9 %) en lien avec le durcissement des possibilités d'accès des étudiants étrangers à une première expérience professionnelle. En baisse marquée entre 2008 et 2012 (- 7 % par an), les flux professionnels, qui représentent un peu plus de 8 % des flux migratoires en provenance des pays tiers à l'UE, augmentent en 2013 (+ 10 %). ■

Définitions

Immigré : selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Étranger, nationalité, naturalisation, titre de séjour : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les immigrés récemment arrivés en France – Une immigration de plus en plus européenne », *Insee première* n° 1524, novembre 2014.
- « Jeunes immigrés et jeunes descendants d'immigrés », *Dares Analyses*, septembre 2014.
- « Les étrangers en France – année 2012 », *dixième rapport établi en application de l'article L.111-10 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile du Ministère de l'Intérieur*, avril 2014.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Acquisitions de la nationalité française

	2000	2012	2013	en %
Acquisitions par décret	77 478	46 003	52 207	53,6
par naturalisation	68 750	43 067	49 757	51,1
par réintégration	8 728	2 936	2 450	2,5
Acquisitions par déclaration anticipée	35 883	24 058	24 145	24,8
Acquisitions par mariage	26 056	22 382	17 513	18,0
Autres déclarations d'acquisition et de réintégration	2 038	1 417	1 373	1,4
Acquisitions sans formalités	8 570	2 228	2 080	2,1
Total	150 025	96 088	97 318	100,0

Source : Ministère de la justice, SDSE.

Étrangers actifs selon la catégorie socioprofessionnelle

	effectifs en milliers		
	2012 (r)	2013	Part d'étrangers dans la CSP en %
	Effectifs	Effectifs	
Agriculteurs exploitants	...	11,0	2,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés ou +)	139,1	135,0	8,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	202,2	192,2	4,1
Professions intermédiaires	187,0	214,0	3,1
Employés	483,5	505,9	6,2
Ouvriers	680,7	626,9	10,1
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	48,5	49,7	11,1
Ensemble¹	1 748,9	1 738,7	6,1
dont salariés	1 259,9	1 248,5	5,5

1. Hors catégorie socioprofessionnelle non déclarée.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

Immigrés selon le pays de naissance

	2011	
	en %	Effectifs en milliers
Europe	37,1	2 078
Union européenne à 27	32,6	1 827
Espagne	4,4	245
Italie	5,3	298
Portugal	10,6	592
Autres pays de l'UE à 27	12,3	692
Autres pays d'Europe	4,5	252
Afrique	43,0	2 410
Algérie	13,2	737
Maroc	12,1	680
Tunisie	4,4	246
Autres pays d'Afrique	13,3	747
Asie	14,4	805
Turquie	4,4	247
Cambodge, Laos, Vietnam	2,9	162
Chine	1,7	95
Autres pays d'Asie	5,4	302
Amérique, Océanie	5,5	311
Total	100,0	5 605

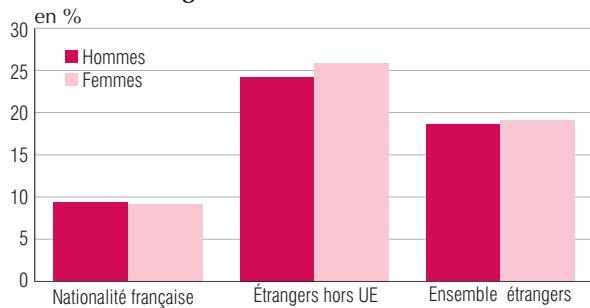
Source : Insee, RP 2011 exploitation principale.

Structure par âge et sexe de la population étrangère ou immigrée en 2011

	Étrangers	Immigrés	en %
Part des hommes	51	49	
Part de la population ayant :			
moins de 15 ans	17	5	
15 à 24 ans	10	9	
25 à 54 ans	49	55	
55 ans ou plus	25	32	
Nombre (en milliers)	3 889	5 605	
Poids dans la population totale	6,0	8,6	

Source : Insee, RP 2011 exploitation principale.

Taux de chômage selon la nationalité en 2013



Champ : France métropolitaine, personnes actives âgées de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquête Emploi.

Population étrangère dans les pays de l'Union européenne en 2013

	Population totale au 1 ^{er} janvier		Population active ¹	
	Étrangers ² en milliers	Part en %	Étrangers ² en milliers	Part en %
Allemagne	7 696	9,4	4 236	10,1
Autriche	997	11,8	550	12,7
Belgique	1 254	11,2	509	10,4
Bulgarie	45	0,6	5	0,2
Chypre	170	19,6	91	21,5
Croatie	28	0,7	4	0,2
Danemark	375	6,7	217	7,7
Espagne	5 073	10,9	3 048	13,2
Estonie	197	14,9	103	15,8
Finlande	194	3,6	78	3,0
France³	4 089	(p) 6,2	1 705	6,0
Grèce	862	7,8	406	8,5
Hongrie	141	1,4	29	0,7
Irlande	544	11,8	330	15,6
Italie	4 388	7,4	2 832	11,3
Lettonie	315	15,6	135	13,7
Lituanie	22	0,7	9	0,6
Luxembourg	239	44,5	129	51,3
Malte	22	5,3	8	4,2
Pays-Bas	715	4,3	354	4,0
Pologne	59	0,2	35	0,2
Portugal	417	4,0	160	3,2
Rép. tchèque	422	4,0	97	1,9
Roumanie ⁴	71	0,4	10	0,1
Royaume-Uni	4 930	7,7	2 887	9,3
Slovaquie	73	1,3	6	0,2
Slovénie	91	4,4	31	3,1
Suède	659	6,9	307	6,2

1. Population âgée de 15 à 64 ans.

2. Personnes non citoyennes du pays dans lequel elles résident, apatrides inclus.

3. France métropolitaine pour la population active.

4. Données 2009 pour la population active.

Source : Eurostat.